

Propriétaires occupants, c'est le moment !

Grâce à la CC4R, bénéficiez d'aides financières

Des **subventions** pour vos **travaux d'amélioration** dans votre habitation !



Rénover - Adapter - Réhabiliter
Vous êtes aidés !

Réunion publique
de lancement :
Lundi 12 décembre 2022
à 20 h au Cinéma
de Dampierre-sur-Salon

Des subventions pour :

Les économies d'énergie

Remplacement du système de chauffage, isolation, menuiseries...

Le maintien à domicile

Installation d'une douche extraplate, monte-escalier...

La réhabilitation

Rénovation complète d'un logement occupé ou vacant

La rénovation des façades

Ravalement portant sur la partie habitation

La toiture

Réfection portant sur la partie habitation

L'installation des jeunes ménages

Agés de moins de 40 ans et primo-accédants sur le territoire



ATTENTION : les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier auprès des financeurs

Obtenir gratuitement des renseignements :

Contactez SOLIHA Haute-Saône

03.84.75.38.56 ou contact.hautesaone@solihha.fr

Permanences d'information mensuelles :

Les 1^{ers} mercredis du mois à : **CHAMPLITTE** (de 11h à 12h dans les locaux de la Maison France Services) et **DAMPIERRE-SUR-SALON** (de 9h30 à 10h30 dans les locaux de la Communauté de communes)

Permanences itinérantes : les conseillers de SOLIHA Haute-Saône viennent à votre rencontre. Pour connaître le planning des permanences consultez le site internet de la CC4R ou contactez directement SOLIHA Haute-Saône.

